



Septembre 2019

Notre équipe de parents du GPEI souhaite la bienvenue aux nouveaux arrivants au collège Jean Racine et à tous une bonne année scolaire ; nous espérons que ce guide pratique vous accompagnera au mieux dans la scolarité de votre enfant.

Les coordonnées du collège: 5 Rue Jean Moulin 78210 Saint Cyr L'Ecole

Tel : 01 30 07 14 14- Fax : 01 30 58 31 29- Internet : www.clg-racine-st-cyr@ac-versailles.fr

🕒 **Les horaires :**

ouverture du portail :	7h55-8h55-10h00-11h10 //13h55-14h55-15h55
Cours du matin :	8h05-9h05-10h20-11h20 (récréation 10h00-10h20)
Pause méridienne :	12h15-14h00
Cours de l'AM :	14h00-15h00-16h10 - fin des cours 17h05.

En arrivant au collège ainsi qu'après la récréation, les élèves se rendront directement dans les classes. Les demi-pensionnaires qui n'ont plus cours l'après-midi pourront sortir de l'établissement dès 14h00 sur autorisation parentale.

Liaison parents professeurs

⇒ **Des rencontres parents-professeurs** sont organisées au cours de l'année.

- ❖ La première rencontre est rythmée par deux temps forts : une réunion d'information générale sur la vie du collège suivie d'une réunion par classe au cours de laquelle les professeurs exposent le programme de leur matière et le travail demandé aux élèves.
- ❖ Les professeurs reçoivent individuellement les parents lors d'une deuxième réunion qui se déroule entre novembre et janvier en fonction des niveaux.
- ❖ Il est également possible de rencontrer les professeurs en dehors de ces 2 réunions en prenant rendez-vous via le carnet de correspondance.

Instaurer le lien entre le collège et la famille est indispensable à la réussite des enfants.

⇒ Chaque élève possède un **carnet de correspondance** qui doit être vu et signé régulièrement; vous y trouverez aussi le règlement intérieur du collège, l'emploi du temps, etc. Aucun élève ne peut quitter le collège sans avoir montré ce carnet au surveillant présent à la sortie.

Vie pratique au collège

⇒ **Casiers** : les demi-pensionnaires de 6^{ème} et 5^{ème} et tout élève bénéficiant d'une dérogation pour raison médicale ont à leur disposition des casiers pour éviter la surcharge des cartables. Les élèves concernés doivent se munir d'un cadenas.

⇒ **Restauration scolaire** : le collège met en place un service de restauration : de 12h15 à 14h00. Pour bénéficier de la restauration C'midy, vous devez avoir inscrit votre enfant via le lien : <https://jean-racine-saint-cyr-ecole.so-happy.fr/>.

⇒ **Ateliers** : Pendant la pause méridienne, des activités sont proposées aux élèves. Exemple: le Brevet d'Initiation aéronautique (BIA), la chorale, l'art du cirque, l'atelier montage vidéo, le club lecture.... des évolutions sont possibles à chaque rentrée scolaire selon les affectations des encadrants. Des options sont aussi proposées sur ce temps de pause méridienne : langues et cultures européennes (LCE - ANGLAIS pour le collège) pour les élèves de 4^{ème} et de 3^{ème}, option GREC pour les 3^{èmes} (nouveau rentrée 2019).

⇒ **Club FSE** : Pendant la pause méridienne, les élèves pourront faire partie des clubs Calligraphie, Cinéma, Eco-jardin, Jeux de réflexion, Sieste littéraire, Web radio (thèmes à confirmer à la rentrée).

⇒ **L'aide à la scolarité** : le collège met en place un accompagnement à la scolarité entièrement gratuit, pour les élèves de la 6^{ème} à la 3^{ème} assuré par les équipes enseignantes et les assistants d'éducation. Dispositif "DEVOIRS FAITS".

⇒ **Les demandes de Projet d'Accueil Individualisé (PAI) et de Plan d'Accompagnement Personnalisé (PAP)** doivent être transmises au chef d'établissement du collège le plus tôt possible afin d'aménager au mieux la scolarité de votre enfant au regard de ses difficultés.

Organisation pédagogique au collège Jean Racine

Depuis la réforme du collège, chaque élève bénéficie de 26 heures d'enseignements hebdomadaires avec des cours de sciences physiques dès la 6^{ème}, une langue vivante 2 qui débute dès la 5^{ème}, des accompagnements personnalisés (AP) pour tous notamment en mathématiques et en français et des enseignements pratiques interdisciplinaires (EPI) obligatoires de la 6^{ème} à la 3^{ème}.

Niveau de classe	EPI proposés
6 ^{ème}	Découverte de l'autre- devenir citoyen
5 ^{ème}	Corps, santé, bien-être, sécurité
4 ^{ème}	Trouver son chemin dans l'art et l'histoire
3 ^{ème}	Un Homme, un métier

L'option langues cultures de l'antiquité (LCA), option Grec (nouveauté rentrée 2019), : langues et cultures européennes (LCE - ANGLAIS pour le collège), la section sportive Art du cirque et le dispositif « dys » pour les élèves d'une classe de 6^{ème}.

Calendrier des vacances scolaires 2019-2020

Rentrée scolaire : **lundi 2 septembre 2019 de 08h30 à 16h00** pour les 6^{èmes} (le déjeuner est offert par le collège) - **lundi 2 septembre de 13h30 à 16h30** pour les 5^{èmes} - **mardi 3 septembre de 08h30 à 11h30** pour les 4^{èmes} - **mercredi 4 septembre de 08h30 à 11h30** pour les 3^{èmes} – Début des cours (suivant l'emploi du temps) et de la demi-pension **le jeudi 5 septembre.**

Période	Fin des cours	Reprise des cours
Vacances de la Toussaint	Samedi 19 octobre 2019	Lundi 4 novembre 2019
Vacances de Noël	Samedi 21 décembre 2019	Lundi 6 janvier 2020
Vacances d'hiver	Samedi 8 février 2020	Lundi 24 février 2020
Vacances de printemps	Samedi 4 avril 2020	Lundi 20 avril 2020
Pont de l'Ascension	Mercredi 20 mai 2020	Lundi 25 mai 2020
Vacances d'été	Samedi 4 juillet 2020	

A noter dès à présent sur vos agendas



❖ Réunions de rentrée

Niveau de classe	Date	Horaire	réunions
6 ^{ème}	Jeudi 5 septembre	18h00-19h30	Réunion d'information générale
	Lundi 9 septembre	18h00-19h30	Réunion par classe
5 ^{ème}	Mardi 10 septembre	18h00-19h30	Réunion par classe
4 ^{ème}	Lundi 16 septembre	18h00-19h30	Réunion par classe
3 ^{ème}	Mardi 17 septembre	18h00-19h30	Réunion par classe

Se munir du carnet de correspondance et le présenter à l'accueil du collège

IMPORTANT : Lors de cette réunion, les codes d'accès au logiciel PRONOTE vous seront remis et vous seront utiles pour les notes, le cahier de texte, les informations générales (réunions, inscriptions aux lycées, menu cantine, élections, préparation aux conseils de classe ex : les questionnaires...).

- ❖ La réunion d'information sur le rôle des parents d'élèves au collège se tiendra **le jeudi 19 septembre.**
- ❖ Le stage en entreprise : Les élèves de 3^{ème} doivent participer à un stage en entreprise d'une durée d'une semaine du 3 au 7 février 2020. En plus du rapport de stage à réaliser, les élèves seront évalués dans le cadre d'une soutenance orale devant un jury composé d'un enseignant et d'un parent. Il est important de rechercher un stage très rapidement. **Si vous pouvez proposer des terrains de stage, n'hésitez pas à nous contacter : nous transmettrons les références à l'établissement. Les conventions seront téléchargeables sur le site du collège.**

Les parents dans la vie du collège

- ⇒ Pour chaque classe, deux parents délégués vous représentent aux conseils de classe, qui se réunissent une fois par trimestre pour faire le bilan de la classe et délibérer sur la situation scolaire de chaque élève. Cette année, **27 parents du GPEI** se sont investis dans le collège et ont participé aux conseils de classe. Un grand merci pour les observations que vous nous avez faites par le biais des questionnaires remis avant les conseils de classe, soyez assurés que nous les avons retransmises soit lors de cette instance soit lors d'un conseil d'administration.
- ⇒ N'oubliez pas que vous pouvez devenir parent délégué pour la classe de votre enfant.

Vous êtes intéressés par l'école de vos enfants et vous souhaitez y participer : rejoignez-nous !

CONTACTS

Laurence YGORRA (3^{ème}) 06 37 16 22 71
Lise Brizard (5^{ème}) 06 15 15 06 57
Laura LAGNIEL (3^{ème}) 06 13 03 75 02

@ Internet : gpei.college@laposte.net

✉ Une boîte aux lettres du GPEI est à la disposition des parents au parloir en face de la loge.